

ACTIONS EN COURS ET SOUTIEN AU MOUVEMENT LYCÉEN :

Parce que le type de syndicalisme que nous portons et les personnels qu'il représente retrouvent dans le contexte actuel, et au-delà de formes d'expression, même désordonnées et confuses, déjà présentes dans le mouvement des "gilets jaunes", les trois revendications convergentes que sont l'augmentation du pouvoir d'achat des salarié.es et des retraité.es, la justice fiscale et un service public de qualité dans tous les territoires, nous devons tout faire aujourd'hui pour que cessent les attaques que subissent le système éducatif, ses personnels, et son public scolaire, et faire avancer nos propres revendications d'amélioration et de transformation. Les lycéens et lycéennes ne s'y sont eux-mêmes pas trompés, qui se mobilisent contre la poursuite d'une logique destructrice et ségrégative déjà en œuvre dans la réforme du collège, et aujourd'hui poursuivie par celle du lycée, le nouveau bac, Parcoursup', et enfin l'entonnoir universitaire qui attend les plus chanceux d'entre eux, au terme de "parcours individuels" devenus illisibles et d'une orientation dans le supérieur la plupart du temps non choisie. La révolte étudiante, amorcée contre la loi ORE l'année dernière, a aujourd'hui démarré sur le scandale des droits universitaires prohibitifs imposés aux étudiants étrangers, et nul doute qu'elle s'étendra à nouveau contre cette même logique générale de casse de l'Enseignement Supérieur.

C'est la raison pour laquelle l'Intersyndicale départementale de Vendée :

- soutient toutes les décisions des sections départementales d'appel à la grève le vendredi 14 décembre 2018 et de participation aux actions interprofessionnelles de ce jour,
- appelle à un rassemblement devant le rectorat (pour ceux qui le peuvent) ou l'Inspection Académique de La Roche-sur-Yon, vendredi 14 décembre à 9h, heure à laquelle le Conseil Académique de l'Éducation Nationale réunissant également les partenaires du système éducatif que sont la Région et le Préfet des Pays de la Loire, doit être consulté sur les **cartes des enseignements de spécialité et des enseignements optionnels**, ainsi que sur l'**offre de formation professionnelle initiale 2019**, déclinaisons locales de la Réforme du Lycée et de la voie professionnelle, que le Recteur, sans aucune consultation préalable des élus du personnels, veut imposer dans les établissements de l'Académie ;
- appelle à une manifestation intersyndicale ce même vendredi 14 décembre, à 14h place Napoléon ;
- propose d'organiser des actions locales le mercredi 19 décembre après-midi (au moment de la tenue à Paris du Comité Technique Ministériel attribuant les dotations aux académies, et du Conseil Supérieur de l'Éducation examinant les programmes) et prévoit, en accord avec les sections départementales qui en communiqueront les détails, des rassemblements dans les départements et devant le rectorat de Nantes.

Nous appelons aujourd'hui tous les personnels des lycées et des collèges, à participer aux mouvements en cours dans le champ de l'Éducation, de la Fonction Publique, et Interprofessionnel, et à contribuer notamment, par notre présence et notre soutien dans les manifestations, auprès des lycéens, à éviter les débordements comme la violence policière inadmissible à laquelle ils ont eu à faire face jusqu'à maintenant.

Pour permettre la participation du plus grand nombre à toutes les actions décidées localement, le SNES-FSU a déposé un préavis de grève national couvrant toute la période.